



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SESSION 2014

Certificat d'Aptitude Professionnelle PLATRIER PLAQUISTE

Épreuve EP3 - Unité UP3 Réalisation d'ouvrages annexes

N° de candidat ou d'anonymat

SUJET

Contenu du dossier

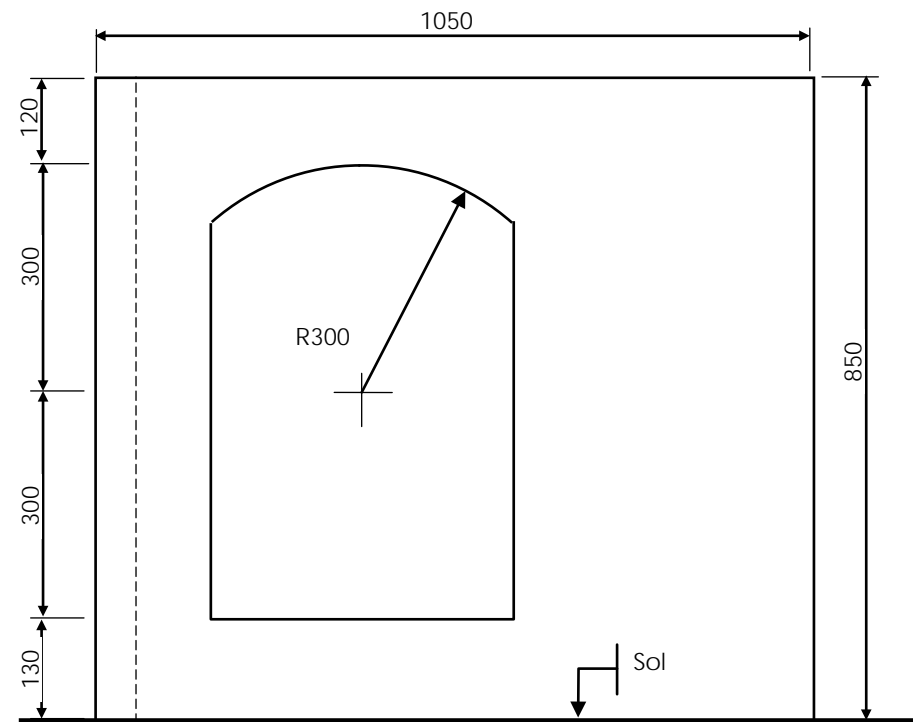
| | |
|--|-------|
| Page de garde et barème de notation – Plan – Vue de face | S 1/2 |
| Descriptif de l'ouvrage - Photographie | S 2/2 |
| Suggestion d'organisation du temps | S 2/2 |
| Fiche contrat | S 2/2 |

BARÈME DE CORRECTION

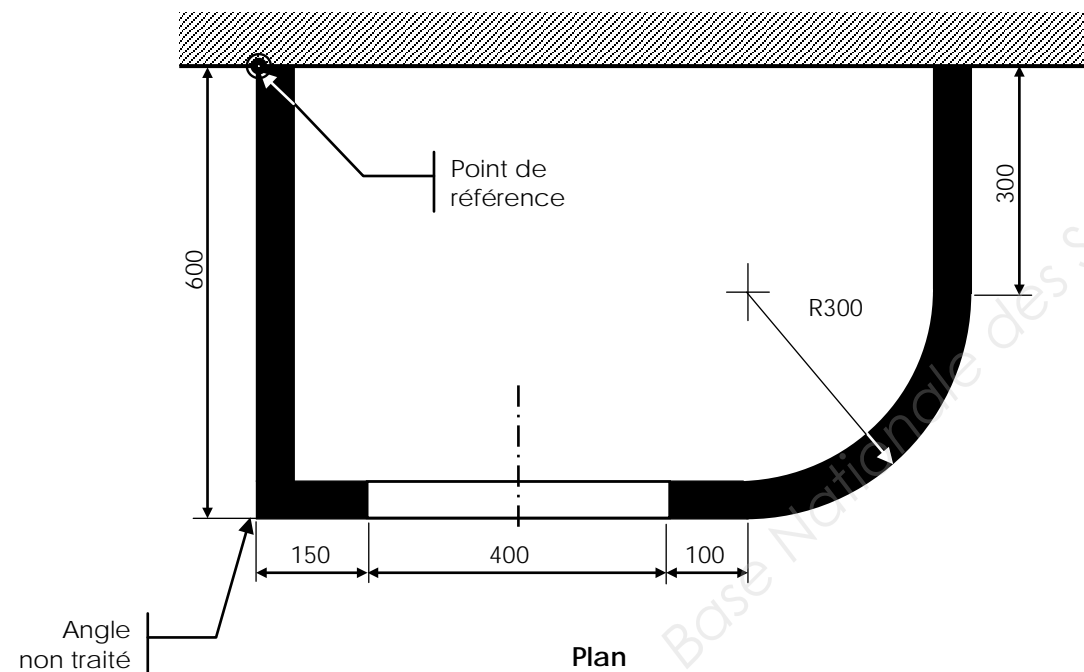
| | |
|---|------|
| L'organisation du poste de travail | /10 |
| L'implantation de l'ouvrage. | /50 |
| La construction du bâti. | /100 |
| La pose de bande armée. La finition des joints et des arêtes. | /40 |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Total des points : | /200 |
| Note de l'épreuve : | /20 |

L'ensemble de l'ouvrage doit être réalisé dans le respect des règles de l'art.

| CAP PLATRIER PLAQUISTE | Session 2014 | Sujet |
|--------------------------------------|-------------------------|-------|
| EP3 – Réalisation d'ouvrages annexes | Durée épreuve : 7 h | S 1/2 |
| | Coefficient épreuve : 4 | |



Vue de face



Plan

Échelle 1:10

DESCRIPTIF ET PHOTOGRAPHIE

L'ouvrage destiné à une cuisine, recevra un plan de travail en bois recouvert de carrelage. Il est construit en carreaux de plâtre standard de 50 mm d'épaisseur et accolé à un mur d'appui.

La face extérieure, ainsi que les épaisseurs de l'ouverture et du sommet, sont livrées au peintre avec une finition qui lui permettra, compte tenu de travaux préparatoires et d'apprêt prévus par le DTU 59.1, d'effectuer des travaux d'une qualité de **finition A (soignée)**.

Les joints de la face intérieure sont arasés.

L'angle sortant n'est pas traité.

Angle
non traité



Photographie de l'ouvrage

Suggestion d'organisation du temps :

- Lecture du dossier et implantation (0 h 30) ;
- Montage du 1^{er} rang et débit ajustement des éléments de la partie convexe à l'aide du gabarit ;
- Montage du 2nde rang ;
- Évidement de la partie supérieure de l'ouverture ;
- Arasement et rabotage de la partie convexe (ajustement à l'aide du gabarit) ;
- Enduisage et nettoyage.

FICHE CONTRAT

N° de candidat ou d'anonymat

| Compétences évaluées | | Conditions de réalisation | Travail demandé | Critères d'évaluation | Barème |
|---|---|--|---|--|-----------|
| C3.1 - C3.15 | Organiser, installer, nettoyer et évacuer le chantier | Le matériel nécessaire aux protections et au nettoyage. | L'observation des consignes liées : - au poste de travail, - aux matériels, - aux matériaux, - aux déchets. | Correction en cours et en fin de réalisation Le poste de travail est propre et rangé. Les déchets sont laissés sur le poste de travail, triés et stockés. Les matériels sont ordonnés, à disposition, puis nettoyés après usage. Les méthodes de travail et les règles de sécurité sont respectées (utilisation des matériels, gestes et postures, protections individuelles). |/10 |
| C3.3 | Implanter un ouvrage | Un point de référence. Un plan une vue de face, une photographie et un descriptif. Un gabarit. Des carrelets à vérins et des pinces. Des règles (1,00 et 1,50 m). Un cordeau, des règles, un fil à plomb, un niveau, une équerre, un crayon... | L'implantation de l'ouvrage. | Le respect : - du point de référence, - des cotes du plan (tolérance ± 2 mm), - de l'équerrage (tolérance 1 mm/1m), des aplombs (tolérance 2 mm/1m) et des niveaux (tolérance 1 mm/1m). Total |/50 |
| C3.8 | Construire en carreaux de plâtre | Un plan, une vue de face, une photographie et un descriptif. Un gabarit. Une guillotine à carreaux. Des carrelets à vérins et des pinces. Des carreaux de plâtre 50 mm. De la colle à carreaux de plâtre. Une auge. Des règles (1,00 et 1,50 m). Une scie droite. Une scie à guichet. Un rabot « Surform », une râpe, une cale à poncer. Le matériel de plâtrier. Mélangeur à colle. | La construction du bâti. | Un montage des carreaux de plâtre conforme aux documents normatifs, soit : Le croisement des joints ; La fixation au mur d'appui ; La qualité des coupes ; Le respect du harpage ; La qualité du liaisonnement ; La planéité des parois (tolérance : flèche < 5 mm/2m ou 1 mm/20 cm) ; La régularité de la rotondité ; L'arasement en intérieur de l'ouvrage ; Total |/100 |
| C3.12 | Traiter les joints et les arêtes | De la colle à carreaux de plâtre. Une auge. De l'enduit à joint à prise rapide. Le matériel de plâtrier. | La finition des joints et des arêtes. | Des angles rectilignes, adhérents, et exempts d'épaufrure. Une partie convexe de rotondité régulière. Une finition sans côte ni maigreur. Total |/40 |
| <input type="checkbox"/> Postes à corriger en cours de réalisation (fiche à disposition des surveillants) | | | | Total des points : |/200 |